



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 14 octobre 2020 à 18 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. MAUGER Bernard, Mme MAURIN Marina, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, M. RACINE Jean-Luc, Mme VILLENEUVE Jocelyne

Procuration(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. MAUGER Bernard, M. METGE Jean-Paul donne pouvoir à M. BOURDAA Bruno, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à Mme PAYOT Marie

Excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Mme DURAND Pascale, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

Secrétaire de séance : Mme MULLER Véronique

Président de séance : M. BOURDAA Bruno

Le PV du Conseil municipal du 7 octobre 2020 n'appelant pas de commentaire, il est adopté à l'unanimité.

M. le Maire accueille Mme Caroline SECOND, consultante, du bureau d'études FCL gérer la cité, qui va présenter le diagnostic financier 2017-2020 et de la prospective financière de la ville de Nay (Cf. annexe)

M. Chabrouit est surpris que l'étude porte uniquement sur trois ans au lieu de 5 ans. Il souligne que la présentation ne fait pas référence à l'opération AMI Centre Bourg et que la centralité de Nay est reconnue. L'endettement en 2020 est au même niveau que l'endettement de 2014. M. Chabrouit est fier de ce qu'il a fait, car si on freine, on meurt.

M. le Maire rappelle les objectifs de l'audit et sa volonté d'avancer avec des garde-fous :

- se projeter sur les 6 prochaines années
- comment investir le plus possible pour transformer la ville
- présentation pédagogique
- pas de jugement de valeur

M. Mauger est très étonné du satisfecit de M. Chabrouit qui laisse une situation catastrophique.

M. Chabrouit estime que c'est irrespectueux de l'homme et quitte la salle suivi de Mme Maurin et de M. Bonnassiolle.

Fait à NAY
Le Maire,